

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie (Arrivée à 20h30), LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LORIC Emilie, MOISDON Gabin.

Absents excusés: TALMONT David (Pouvoir à POUILLAUDE Maurice), LE TOHIC Morgane (Pouvoir à PICAUD Nathalie), DENIS David (Pouvoir à ROSELIER Pascal), LE HOUEZEC Romy (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE FICHER Yoann.

Le Conseil Municipal a désigné M. MOISDON Gabin, benjamin de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 14 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

**Morbihan Energies – Extension de réseaux
au sein de la Résidence de la Sittelle
(Délibération 2021_05_21_09)**

M. Maurice POUILLAUDE, adjoint Maire, rappelle que l'aménagement de la résidence de la Sittelle est en cours et, propose une opération d'extension du réseau d'électricité, d'éclairage et de Télécom, rue du Goharnec et en desserte interne des 7 lots de la Résidence de la Sittelle. Pour ces travaux, la contribution du Syndicat Morbihan Energies peut atteindre 50% et une participation financière est demandée à la commune.

M. Maurice POUILLAUDE, adjoint Maire, annonce que les travaux devraient être achevés fin juin - début juillet (hormis ceux relatifs au gaz dont la finalisation est prévue en septembre).

n° d'opération	Libellé d'opération	Montant des Travaux en € HT	Montant des Travaux en € TTC	Participation Morbihan Energies en €	Contribution Moréac en € TTC
56140E2021001	Électricité –Desserte interne (plafonné à 50%)	14 600,00	14 600,00	7 300,00	7 300,00
56140C2021002	Éclairage - Extension – génie civil (plafonné à 30%)	3 800,00	4 560,00	1 140,00	3 420,00
56140T2021004	Télécom - Pose de fourreaux (Collectivité 100%)	9 800,00	11 760,00	-	11 760,00
56140C2021003	Éclairage -Extension - Matériel (plafonné à 30%)	10 000,00	12 000,00	2 910,00	9 090,00
Total		38 200,00	42 920,00	11 350,00	31 570,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Approuve la réalisation de ces opérations ;**
- **Approuve les contributions de la commune pour ces travaux ;**
- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce nécessaire à ces opérations.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

